



Signification de contrainte URSSAF

Par **savoie7373**, le **28/01/2025** à **17:30**

Bonjour,

j'ai reçu un avis de passage d'un huissier, cette huissier ma telephoner et ma dit qu il m'envoyer par courrier la signification de contrainte de l urssaf et que je devais passer a sont cabinet pour recuperer ce meme courrier.

Est que l huissier doit envoyer par lettre recommander obligatoirement ?

Par **Isadore**, le **28/01/2025** à **17:33**

Bonjour,

[quote]

Est que l huissier doit envoyer par lettre recommander obligatoirement ?[/quote]

Non, il peut vous l'envoyer par lettre simple, vous la remettre en mains propres, ou laisser dans votre boîte aux lettres un avis de passage vous demandant de passer à son cabinet.

Mais évidemment, s'il se contente de l'envoyer en lettre simple il ne sera pas possible de prouver que le courrier n'aura pas été perdu. Mais à vous avez été informé que le document est disponible à son cabinet. N'auriez-vous pas reçu un avis de passage ?